

**SUJET PROPOSÉ POUR UN CONTRAT DOCTORAL
D'ÉTABLISSEMENT**

ANNÉE 2022

UNIVERSITÉ

NANTES UNIVERSITE

UNITÉ DE RECHERCHE

Nom complet (sigles ou acronymes développés) : Centre nantais de sociologie (CENS)

Numéro de l'unité de recherche : UMR 6025

Directeur de l'unité de recherche : Corinne Delmas

SUJET DE THÈSE

Intitulé du sujet de thèse (en Français)

Les croyances en l'inné et ses effets performatifs. La jumeauté comme laboratoire de science sociale

Intitulé du sujet de thèse (en Anglais)

Belief in innate behaviors and his performative effects. Twinning as a social science laboratory

Mots clés (en Français)

Croyance – socialisation – inné – acquis – enfance - famille

Mots clés (en Anglais)

Belief – socialization – natural – nurture – childhood – family

Discipline	Sociologie
Spécialité d'inscription en thèse (à choisir exclusivement dans la liste des spécialités de l'ED)	

DIRECTEUR DE THÈSE

NOM	BODIN
PRÉNOM	Romuald
Courriel	Romuald.bodin@univ-nantes.fr
Date d'obtention de l'HDR	HDR
Nombre de thèses encadrées au 1^{er} janvier 2022	2

CO-DIRECTEUR DE THÈSE éventuel

NOM	RAFIN
PRÉNOM	Nicolas
Courriel	Nicolas.rafin@univ-nantes.fr
Date d'obtention de l'HDR	Non HDR
Nombre de thèses encadrées au 1^{er} janvier 2022	3 co-encadrements (dont une thèse soutenue)

ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE 1 page maximum

Argumentaire scientifique présentant les enjeux de la thèse :

Le rôle de l'institution familiale dans la transmission de goûts et de traits comportementaux est une problématique centrale de la production sociologique contemporaine. Si la place de l'héritage culturel a été abondamment étayée pour expliquer le façonnage des attitudes et les mécanismes de la reproduction sociale, rares sont les travaux ayant discuté du rôle spécifique des croyances en « l'inné ». L'enjeu de cette thèse sera ainsi de repérer le recours à ces croyances pour justifier de pratiques ou stratégies éducatives et de mesurer leurs effets sur les processus de construction de soi et sur les rapports des individus à l'institution familiale.

Problématique :

Les nombreux travaux en sciences sociales sur le rôle de l'institution familiale dans la transmission de pratiques ou de positions sociales (BOURDIEU P. et PASSERON J-C, 1964 ; LENOIR R. 2002 ; LAHIRE B., 2019) s'appuient essentiellement sur le poids des héritages économique et culturel pour expliquer les stratégies de reproduction familiale. Le poids des explications innéistes (notamment biologiques et génétiques, même si elles ne s'y réduisent pas) mobilisées par les individus pour justifier de leurs pratiques et choix éducatifs sont, de fait, mis à distance par les sciences sociales (à part dans quelques rares travaux comme le travail de Wilfried LIGNIER (2012)). L'originalité de cette thèse sera de prendre au sérieux ces justifications en élucidant le rôle et le poids des croyances en l'inné et ses effets performatifs. Autrement dit, qu'est-ce qui dans l'éducation est rapporté à l'inné et à l'acquis et quels sont les effets de ces croyances sur les comportements et le « faire famille » ?

Dans cette optique, l'étude des situations de jumeauté tiendra un rôle central. Ce projet s'inscrit ainsi de manière iconoclaste dans le champ des « twin studies » (LARREGUE, 2018) puisqu'il s'agit de mobiliser la situation de jumeauté non comme le révélateur d'un effet du « biologique », mais bien, à l'inverse, d'un effet social inattendu, celui de la croyance au rôle du biologique et/ou de l'inné. D'autres situations familiales telles les expériences enfantines du handicap ou de la maladie pourront également être investiguées à titre comparatif.

Contextualisation du projet de thèse : Axe 1 : Les croyances et usages de l'inné dans les pratiques éducatives parentales

Ce premier axe aura pour objectif de saisir les types de comportements, d'aptitudes, de goûts des enfants présentés par les parents comme étant de l'ordre de l'inné. Il s'agira dans cette perspective de repérer les frontières établies par les parents entre l'inné et l'acquis, ou plus spécifiquement entre le biologique et le social (ou l'éducation). Ce recours à l'inné dans les stratégies éducatives parentales ne devra pas être seulement mobilisé pour appréhender les logiques de reproduction au sein de la famille. Il sera également nécessaire d'analyser la façon dont les parents mobilisent ces croyances pour au contraire engager des pratiques éducatives qui visent à différencier les formes d'encadrements proposés aux enfants (par exemple selon le genre ou la position dans la fratrie). Les fratries composées de jumeaux ou jumelles s'avèrent là encore des configurations familiales particulièrement propices à ce type d'analyse.

Axe 2 : Les croyances des enfants en l'inné et les effets sur leur rapport à l'encadrement éducatif

Le regard des enfants sur l'encadrement éducatif proposé par leur(s) parent(s) a peu été étayé par la sociologie de la famille. Cette thèse sera ainsi l'occasion de recueillir les propres croyances en l'inné des enfants et leur position vis-à-vis des stratégies éducatives parentales mobilisant cette référence à un déjà-là. A nouveau, les situations de jumeauté seront particulièrement intéressantes à mobiliser pour appréhender les frontières entre ce qui relève du biologique et du social du point de vue cette fois-ci des enfants.

Méthodologie envisagée :

Le terrain d'enquête envisagé est celui de la région Pays de la Loire. Le ou la doctorant-e devra réaliser une quarantaine de monographies familiales aux caractéristiques diverses (fratrie avec des jumeaux ou jumelles, fratrie composée uniquement de garçons ou de filles, parents ayant eu recours à la PMA, enfants en situation de handicap, etc.) et donnant à voir des situations où le recours au biologique, aux croyances en l'inné dans l'encadrement éducatif peut potentiellement être mobilisé.

Ces monographies devront donner à voir les conceptions tant des parents que des enfants à partir d'entretiens semi-directifs approfondis, ainsi que les pratiques éducatives concrètes qu'elles conditionnent et leurs effets sur le comportement des enfants à partir d'observations directes (de type ethnographique) de situations quotidiennes de la vie familiale.

Insertion du sujet dans les axes du laboratoire ; programmes de recherche éventuels

Ce projet de thèse ayant pour objet l'analyse des effets des croyances en l'inné sur les pratiques et stratégies éducatives des familles trouvera à s'inscrire dans les travaux de l'axe 1 du CENS (Groupes populaires et dynamiques sociales). Traitant des rapports « ordinaires » au biologique au sein de l'institution familiale, ce travail doctoral trouvera pleinement sa place dans le sous-axe 3 de l'axe 1 à savoir les « rapports « ordinaires » aux normes morales et aux institutions éducatives ». Les concepts de « socialisation », de « normes et reproductions familiales » seront particulièrement discutés dans cette recherche. Le/la doctorant-e pourra intégrer un collectif de doctorants du CENS travaillant sur des thématiques proches de celles développées dans cette recherche telles les thèses en cours d'Anaïs Hachet sur les processus de socialisation à l'alcool des jeunes ligériens, de Saskia Meroueh sur la socialisation au travail des enfants du spectacle et la construction sociale des « talents » ou encore celle d'Anna Mesclon sur la transmission et la vulgarisation des savoirs scientifiques.

Ce travail doctoral pourra également s'adosser à d'autres recherches menées récemment au CENS. On pense notamment au programme SANPHED (Sanctionner les « châtiments corporels à visée éducative » ? Aspects sociaux et juridiques d'un intolérable en devenir) qui aborde également la question de la reproduction de certaines pratiques familiales et auquel participe Nicolas Rafin. On pense aussi aux travaux de Romuald Bodin (2018) concernant les effets des classifications et catégorisations médicales dans le champ du handicap sur le comportement des personnes désignées par elles.

Bibliographie sur le sujet proposé

BODIN R., *L'institution du handicap*, Paris, La Dispute, 2018.

BOLTANSKI L., *Prime éducation et morale de classe*, Paris, Mouton, 1969.

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., *Les Héritiers*, Paris, Minuit, 1964.

BOURDIEU P. « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100, 1993, p. 32-36.

CLEMENT C., HAMELIN C., PAILLET A., PELAGE A., SAMUEL O. et SCHÜTZ G., « “En rabattre” à l'arrivée du deuxième enfant : enquête sur les normes et les pratiques éducatives de parents diplômés », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2019, p. 25-48.

COURT M. et HENRI-PANABIÈRE G., « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs », *Revue française de pédagogie*, n° 179, 2012, p. 5-13.

COURT M., *Sociologie des enfants*. La Découverte, 2017.

DARMON M., « Devenir “sans pareil” ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire », in SINGLY F., *Famille et individualisation: Etre soi d'un âge à l'autre*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 2001, p.99-114.

DARMON M., *La Socialisation*, Armand Colin, Paris, 2016, 3^e édition.

LAHIRE B., *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard, 1995.

LAHIRE B., *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil, 2019.

LARREGUE J., « « C'est génétique » : ce que les twin studies font dire aux sciences sociales », *Sociologie*, vol. 9, no. 3, 2018, pp. 285-304.

LENOIR R., *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Liber, 2002.

LE PAPE M.-C., « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *Informations sociales*, n° 154, 2019, p. 88-95.

LIGNIER W., LOMBA C. et RENAHY N., « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21.

LIGNIER W., *La petite noblesse de l'intelligence. Une sociologie des enfants surdoués*, Paris, La découverte, 2012.

MARTIN C. (dir.), « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Presses de l'EHESP, Rennes, 2014.

SERRE D., « Le “bébé superbe”. La construction de la déviance corporelle par les professionnel(le)s de la petite enfance », *Sociétés contemporaines*, n° 31, 1998, p. 107-127.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES POUR LE (LA) CANDIDAT(E).
PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE 1 page maximum**

Profil attendu

Le/la candidat.e devra être titulaire d'un master 2 en sociologie. Il/elle devra témoigner d'une connaissance fine des travaux de recherche en sociologie de la famille et sociologie de l'éducation, voire d'une première expérience dans la réalisation d'enquêtes ou de mémoires sur ces thématiques.

Le/la candidat.e maîtrisera les méthodologies quantitatives et qualitatives de recherche en sociologie. Il sera en capacité de travailler en autonomie et de mener ses recherches dans le respect des règles déontologiques attendues du sociologue (neutralité, confidentialité, garantie de l'anonymat et respect des institutions et des personnes).

Insertion professionnelle ou poursuite de carrière envisagée

Le sujet proposé pour cette thèse devrait permettre au/à la futur.e docteur.e de poursuivre une carrière académique dans l'enseignement et/ou la recherche. La prise en charge d'enseignements en lien avec les thématiques de recherche concernées par la recherche proposée pourra être envisagée durant la thèse, afin de favoriser cette insertion. De même, le/la doctorant.e sera encouragé.e à soumettre les premiers résultats de ses travaux dans le cadre de colloques, journées d'études (en France et à l'étranger) et d'articles de revues à comité de lecture. Le/la doctorant.e pourra trouver dans les réseaux thématiques de l'Association Française de Sociologie (AFS, notamment le Réseau thématique 33 « Famille, vie privée, vie publique »), de l'ESA (*European Sociological Association*) ou encore de l'ISA (*International Sociological Association*) des réseaux de discussions et d'échanges autour de son travail doctoral et propices à l'insertion professionnelle.

Le sujet et les enjeux de la thèse permettront également à la/au doctorant.e d'envisager une carrière tant dans le champ académique que dans le champ des politiques publiques à destination des familles (ex : le réseau des Caisses d'Allocations Familiales (CAF), les conseils départementaux en charge de la protection de l'enfance, etc.), au sein des nombreux mouvements associatifs familiaux, ou encore dans le champ des professionnels du social et du socio-éducatif.